

6 Rue Albert Einstein
77420- Champs-sur-Marne

SFR MOBILE

DOSSIER D'INFORMATION

Adresse du projet SFR :
21 TER Avenue Edouard VII
« Résidence Victoria Surf »

Commune de :
64200 BIARRITZ

Référence SFR :
6410000048 BIARRITZ RUSSIE

TERRITOIRE

RÉSEAU

VILLE NUMÉRIQUE

MOBILITÉ

PROXIMITÉ

TRÈS HAUT DÉBIT

SERVICES

ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT

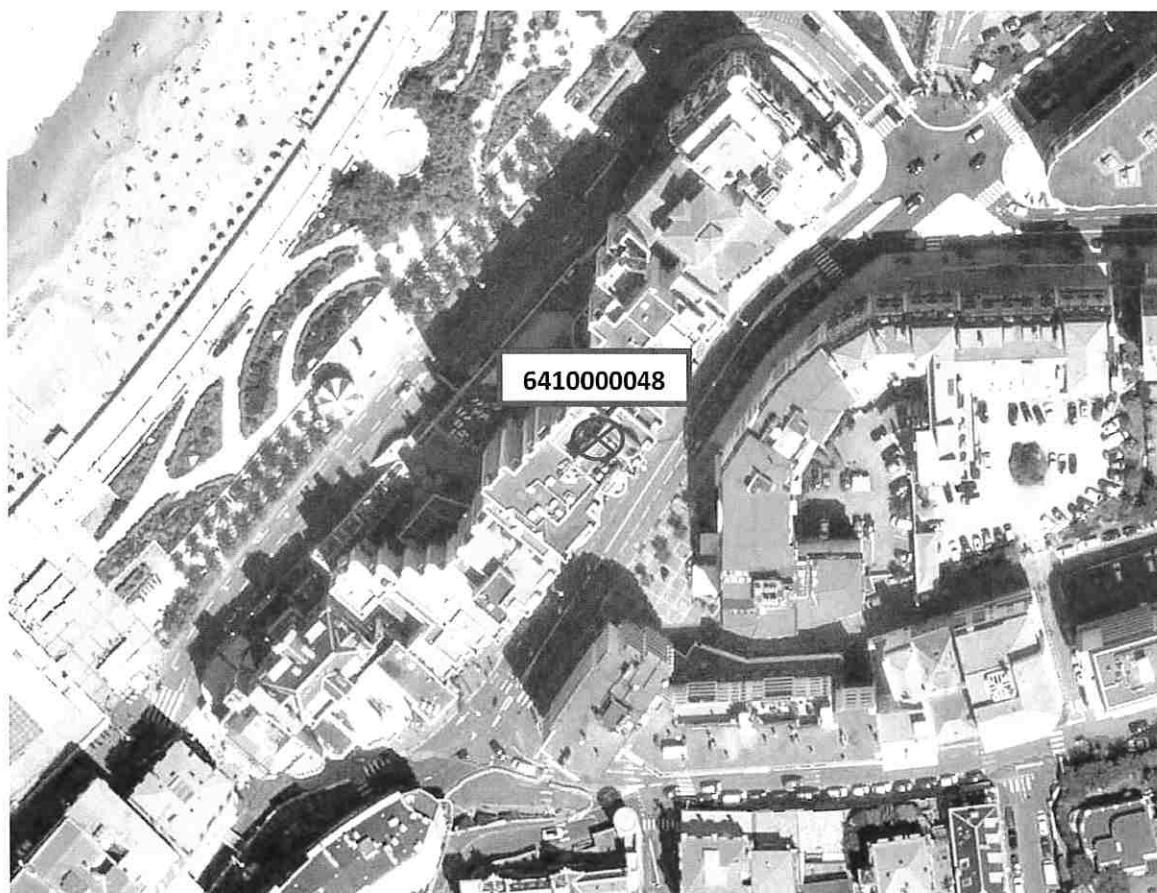
SFR

13/10/2021

Pourquoi faire évoluer une antenne-relais existante ?

Nous prévoyons de faire évoluer nos équipements afin de vous apporter de nouveaux services (3G, 4G, 4G+ ou 5G par exemple) et vous permettre d'utiliser dans les meilleures conditions notre réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations.

Plan de situation



Caractéristiques du projet

Coordonnées géographiques en Lambert :

- X : 284 630 m
- Y : 1 839 220 m
- Z : 13 NGF

Dossier d'urbanisme

Déclaration préalable		Permis de construire	
☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non

Calendrier indicatif des travaux :

Trimestre 1 - Année 2022

Caractéristiques d'ingénierie radio :

- 2G, 3G, 4G et 5G avec antennes à faisceaux Fixes de gain 17 dBi

Systèmes	Actuel	A terme	Puissance PIRE (dBW)	Azimuts	Tilt	HBA ¹
4G - LTE 700	☐	☐	30	-	-	-
4G - LTE 800	☒	☒	33	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m
2G – GSM 900	☒	☒	33 - 34	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m
3G - UMTS 900	☒	☒	33	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m
4G - LTE 1800	☒	☒	33	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m
3G-UMTS 2100	☒	☒	33 - 35	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m
4G – LTE 2100	☒	☒	35	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m
5G – NR 2100	☐	☐				
4G - LTE 2600	☒	☒	36	40°/140°/260°	5°/5°/5°	38.90m/37.80m/36.76m

¹ Hauteur Bas d'Antenne

Tableau de correspondance des puissances pour une antenne typique de gain 17dBi :

PIRE ² (dBW)	PAR ³ (dBW)
30	28
33	31
34	32
35	33
36	34
40	38

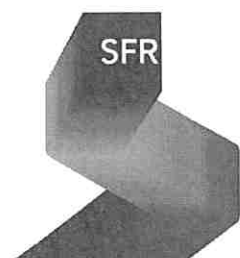
- 5G avec antennes à faisceaux orientables de gain 24 dBi

Systèmes	Actuel	A terme	Puissance PIRE (dBW)	Azimuts	Tilt	HBA ⁴
5G – NR 3500		☒	46	40°/140°/260°	6°/6°/6°	38.90m/37.80m/36.76m

² Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente

³ Puissance Apparente Rayonnée

⁴ Hauteur Bas d'Antenne



Adresse de la Direction Régionale Technique chargée du dossier :

SFR
Jérôme PAGES
Responsable Patrimoine & Environnement Sud-Ouest
ZAC de Basso Cambo
12 Rue Paul Mesplé – BP 60616
31106 Toulouse CEDEX 01
Jerome.pages@sfr.com



Déclaration ANFR

1. Conformité de l'installation aux périmètres de sécurité du guide technique DR 17

☒ Oui

☐ non

2. Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public :

☐ Oui, balisé

☐ oui, non balisé

☒ non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

3. Le champ radioélectrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

☒ Oui

☐ non

4. Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situés à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission

☐ Oui

☒ non



Description détaillée du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, **SFR** prévoit de faire évoluer le site existant dont, le système et fréquence ajoutée sera :

- **La 5G NR3500.**

Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G.

*Pour les projets prévoyant la 5G NR2100 *:*

Ce projet consiste à assurer une continuité de service 5G entre les sites 5G NR 3500 (antennes à faisceaux orientables) existants ou à venir, par une évolution logicielle du **réseau existant LTE 2100** (antennes à faisceaux fixes).

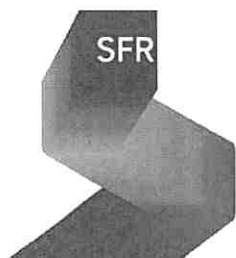
Ce projet sera sans impact visuel.

La puissance étant conservée à l'identique et les antennes étant inchangées, Il n'y aura pas d'évolution du niveau de champ électromagnétique.

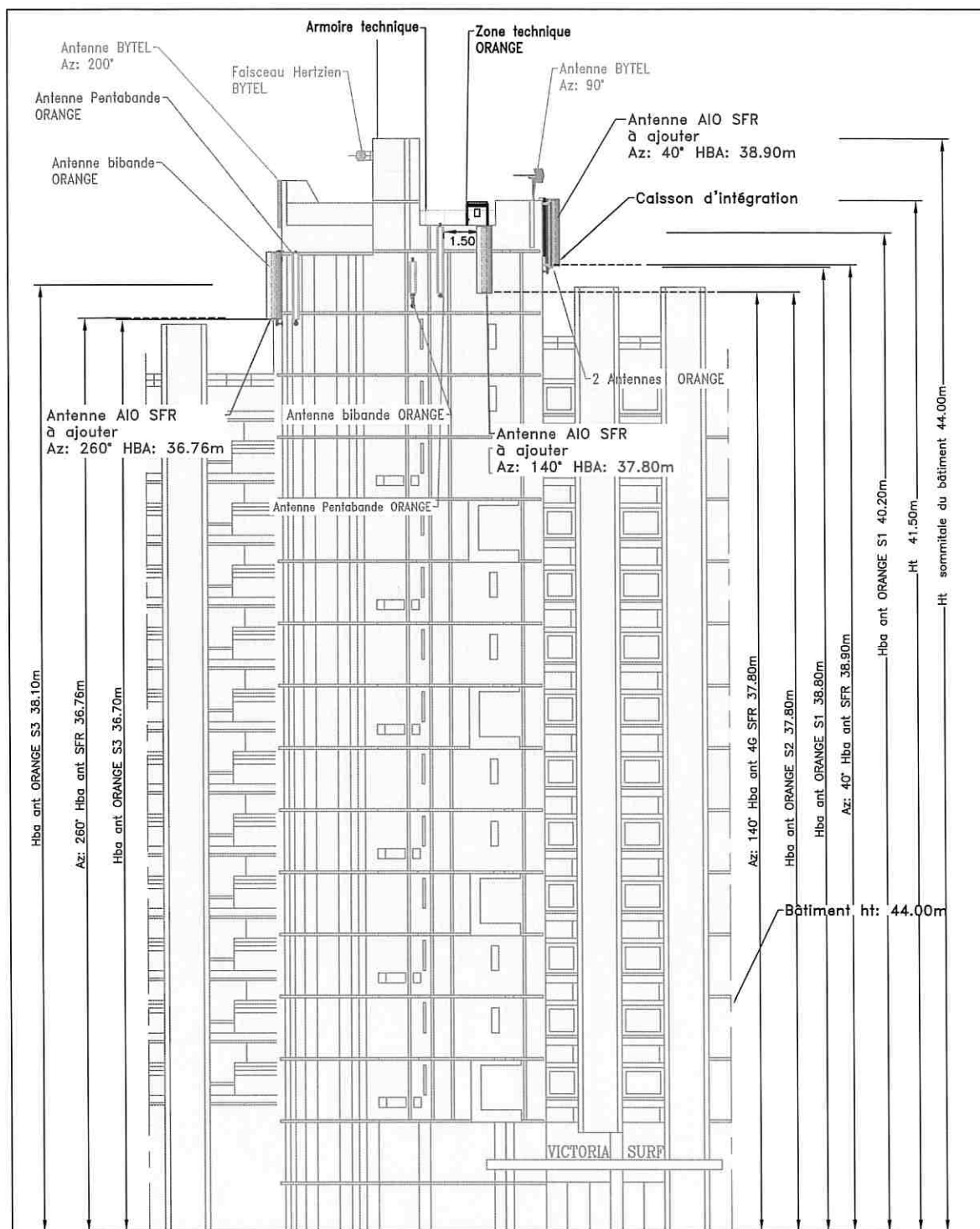
*Pour les projets prévoyant la 5G NR3500 *:*

Ce projet consiste à déployer une antenne à faisceau orientable par secteur, dans les mêmes azimuts que les antennes à faisceaux fixes.

* L'introduction de la technologie 5G fait l'objet d'une autorisation préalable de l'**Agence nationale des fréquences** pour chacun des sites concernés. Elle s'inscrit dans le respect strict et continu des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques établis par le décret 2002-775 du 3 mai 2002.



Plan en élévation - Après travaux



SFR	PLAN D'ELEVATION PROJETE				DOSSIER	DIM
	BIARRITZ RUSSIE				ECHELLE	1/150
ERT MOBILE	N° G2R DU SITE	N° DE PLAN	INDICE	FOLIO	DATE	12/10/2021
	6410000048	B	A	2/2	FICHER	6410000048.dwg
					DESSINATEUR	TELCOM

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE SFR. IL NE PEUT ETRE COMMUNIQUE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION ECRITE

SFR

Photographie - Avant / Après travaux

